

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le **mercredi 7 novembre 2018 à 9h30**

Au-delà de cette date, tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10% du prix atteint

Au palais de justice de VERSAILLES (78), 5 place André Mignot - **EN UN SEUL LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à **POISSY (78300)**
101 rue de Villiers

Sur un terrain cadastré section AM n°2, lieudit « 101 rue de Villiers » pour Oha 69a 21ca

LOT N° 18: **UN APPARTEMENT** de trois pièces, dans le bât. principal, escalier B, au 3^{ème} étage gauche, comprenant : entrée, cuisine, séjour, **BALCON**, deux chambres, salle de bains, WC.

Superficie totale de **53,32 M²**.

LOT N° 90 : **UNE CAVE** dans le bâtiment principal, au sous-sol.

Les lieux sont occupés.

MISE A PRIX : 30.000 €
(TRENTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le tribunal de grande instance de VERSAILLES.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► A Maître **Marion CORDIER**, avocat, SELARL **SILLARD CORDIER et Associés**, avocats au barreau de Versailles, 73 bis rue du Maréchal Foch (78000) VERSAILLES, **TEL. 01.39.20.15.75**, e-mail : cabinet@avocats-sillard.com dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel du cahier des conditions de vente qui peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de VERSAILLES ou au cabinet de l'avocat.

► Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

Sur les lieux pour visiter le mardi 23 octobre 2018 de 15h. à 17h. et le vendredi 26 octobre 2018 de 15h à 17h.